

**Décision du 1<sup>er</sup> février 2000 portant nomination de M. Bernard Rond**

NOR: ATEG0090040S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur général de l'administration et du développement,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu la vacance du poste du chef de service des affaires internationales ;

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Bernard Rond, ingénieur géographe en chef, adjoint au chef du service des affaires internationales est chargé de l'intérim de ce service à compter du 1<sup>er</sup> février 2000.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision.

*Le directeur de l'administration et du  
développement,  
J.-L. LAURENT*